



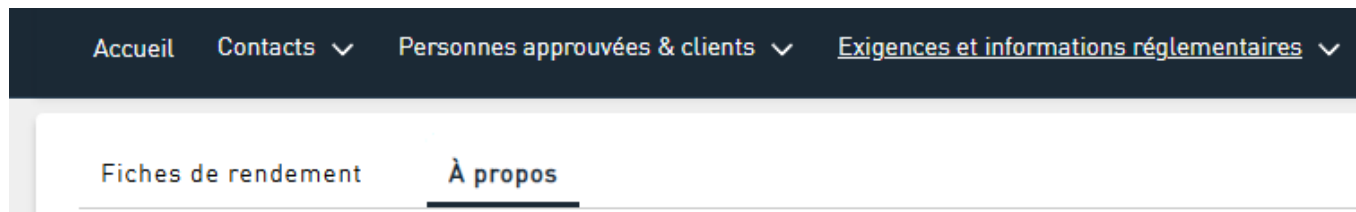
CIRCULAIRE 082-25

Le 9 juillet 2025

LA FICHE DE RENDEMENT DU PARTICIPANT DE LA DIVISION DE LA RÉGLEMENTATION

C'est avec plaisir que la Division de la réglementation (la « Division ») publie la fiche de rendement du participant (la « fiche ») pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2025. La fiche est l'un des moyens utilisés par la Division pour communiquer ses observations aux Participants Agréés et Participants Agréés Étrangers (collectivement, les « Participants ») à titre d'information seulement. Certains Participants ne recevront pas la fiche puisque celle-ci n'est pas adaptée à leur modèle d'affaires ou à leurs activités.

Les Participants, par l'entremise de leurs représentants attitrés, chefs de la conformité et administrateurs du portail, peuvent accéder à leur fiche respective depuis le [portail du participant](#), ainsi que la méthodologie à partir de l'onglet « à propos » (voir la capture d'écran).



Toute comparaison avec les pratiques des autres Participants, ou avec leur niveau de conformité est présentée de façon confidentielle.

Pour toute question ou demande de renseignement, veuillez communiquer avec la Division :

- info.mxr@tmx.com
- 514 787-6530
- sans frais au Canada et aux États-Unis : 1 800 361-5353, poste 46530
- sans frais au Royaume-Uni et en France : 00 800 36 15 35 35, poste 46530

Karen McMeekin

Présidente, Division de la réglementation de Bourse de Montréal Inc.